



Fiche de poste

(permet de décliner à l'échelle d'une unité, d'un service ou d'un pôle les conditions spécifiques d'activité et les missions particulières d'un professionnel qui s'inscrivent dans le cadre du profil de fonction spécifique à chaque métier sur le Centre Hospitalier Henri Ey. La fiche de poste doit être lue avec la fiche de fonction)

Grade-Fonction : Assistant de Service Social Service Social

- 1- **Définition** : L'assistant(e) de service social participe à la mise en œuvre du projet thérapeutique des enfants particulièrement concernés par des problèmes sociaux, familiaux, administratifs, et éducatifs. Il (ou elle) assure un travail de liaison, avec les équipes et les partenaires, nécessaire à la cohérence de la prise en charge globale de l'enfant, et un soutien efficace de sa famille.
- 2 - **Conditions d'exercice** : Être titulaire du diplôme d'état d'assistant de service social
- 3 - **Lieu d'exercice de l'activité** : Centre Médico-Psychologique et Hôpital de Jour de Pédopsychiatrie de Nogent le Rotrou et Châteaudun.

Selon les besoins institutionnels, il assure ses fonctions dans d'autres unités de l'établissement.
- 4 - **Répartition de temps d'activité** : 50 % CMP – HDJ de Nogent Le Rotrou et 50 % CMP HDJ de Châteaudun
- 5 - **Horaires** : A déterminer et à adapter en fonction des besoins des deux unités

<p align="center">MISSIONS particulières</p> <p>(Tâches organisées et orientées vers un but précis, mobilisant des compétences déterminées. Toute activité peut s'identifier et se mesurer par rapport à un temps passé, à l'inverse de la compétence)</p>	<p align="center">COMPÉTENCES particulières</p> <p>(Savoir-faire opérationnels, qualités, connaissances générales et techniques, et comportements professionnels)</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Évaluation de la situation sociale et éducative des enfants pris en charge et de leurs familles. - Ouverture et maintien des droits, et accompagnement des familles dans leurs démarches. 	<ul style="list-style-type: none"> - Accueillir, écouter, orienter les enfants, adolescents et leurs familles : à la demande des équipes, des familles, des partenaires. - Réaliser des entretiens avec les familles, les enfants, les adolescents en lien avec l'équipe pluridisciplinaire. - Mettre en place un plan d'action défini en fonction de la demande, de l'évaluation, dans le cadre du projet thérapeutique. - Réaliser les premiers entretiens d'évaluation seul ou en binôme, ainsi que les entretiens d'évaluation familiale. - Mettre à jour ses connaissances administratives, législatives, dans les domaines de la santé, du handicap, des droits de la famille et de l'enfant et de l'éducation spécialisée. - Informer les familles au sujet de leur droits et dispositifs d'aide sociale légale et extra légale. Nécessite une connaissance fine des dispositifs - Orienter, accompagner les familles dans l'instruction et le suivi des dossiers administratifs, des demandes d'ouverture des droits (MDA, sécurité sociale, mutuelle CAF, demandes d'aides financières, d'aides humaines...). - Prendre en compte l'environnement social, familial, en lien avec les contraintes organisationnelles, humaines, dans la mise en œuvre des projets. - Porter une attention à la mise en adéquation des projets thérapeutiques et des projets éducatifs et sociaux.

<ul style="list-style-type: none"> - Participation à l'élaboration du projet thérapeutique de l'enfant. 	<ul style="list-style-type: none"> - Être vigilant à la prise en compte des notions d'autorité parentale au cours des prises en charge, dans le respect des droits de la famille et de l'enfant.
<ul style="list-style-type: none"> - Insertion des enfants et soutien à la parentalité. 	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner les enfants et leurs familles pour l'orientation, l'accès et le maintien d'une scolarité adaptée. Travailler l'orientation et la prise en charge des enfants et adolescents vers des structures et dispositifs spécifiques : aide humaine, IME, SESSAD, ITEP, service de placements, éducation nationale. - Étayage de certaines familles afin de faciliter le déroulement de la prise en charge des enfants.
<ul style="list-style-type: none"> - Protection de l'enfance. 	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner et orienter les familles vers les dispositifs d'aide éducative adaptée. - Repérer les situations de fragilité des enfants et des familles. Être en capacité d'évaluer les situations de protection de l'enfance, en lien avec l'équipe. - Être en lien avec les services d'action sociale, de l'ASE, de la PMI, de la CRIP, les services exerçant les mesures d'action éducative.
<ul style="list-style-type: none"> - Travail de réseau : fonction de personne ressource auprès des équipes pluridisciplinaires et des partenaires. 	<ul style="list-style-type: none"> - Participer et organiser les rencontres et temps d'échange avec les partenaires socio-éducatifs, médico-sociaux et sanitaires de la pedo-psychiatrie : éducation nationale, IME , MECS, services éducatifs de proximité, filière autiste et adolescente... - Assurer un rôle de conseil technique auprès des équipes pour les questions relevant du champ de compétence du service social. - Informer les équipes des dispositifs mis en place pour les enfants et leurs familles, des organisations des institutions et des services partenaires, des évolutions législatives du secteur. - Assurer le relais des prises en charge sociales avec les services sociaux des secteurs de psychiatrie adulte. - Participer aux réunions de service social. Possibles remplacements ponctuels en psychiatrie adulte en fonction des besoins de service.
<ul style="list-style-type: none"> - Participer à la vie du service social, à la vie institutionnelle. 	<ul style="list-style-type: none"> - Contribuer à la dynamique de l'établissement. - Présenter sa fonction, transmettre son savoir faire, savoir-être, dans le cadre de l'accueil de stagiaires, de lien avec les centres de formation. - Assurer une veille documentaire et législative.

3 - Relations professionnelles spécifiques :

L'Assistant de Service Social est placé sous l'autorité de la Direction Des Soins et sous la responsabilité du Cadre Socio-éducatif de l'établissement. Il entretient des relations fonctionnelles avec le médecin-chef de pôle, les médecins, le Cadre Supérieur de Santé et le Cadre de Santé. Il informe l'équipe pluridisciplinaire des projets en cours et avec qui il coordonne son activité. Il participe aux temps de transmission et de synthèse des équipes.

Siège social
32 rue de la Grève
28800 Bonneval

tél. 02 37 44 76 00
fax 02 37 44 76 82
www.ch-henriey.fr